

LA PREMIÈRE FOIRE DE TUNIS

Depuis plusieurs années, les milieux d'affaires de la Régence avaient senti la nécessité d'organiser régulièrement à Tunis une manifestation commerciale de caractère international qui, par les contacts dont elle serait l'occasion, permettrait de multiplier les échanges tant en ce qui concerne l'exportation des produits locaux que l'importation de matériels nouveaux propres à accroître l'activité économique, industrielle et commerciale du pays.

Un projet de foire a été mis à l'étude l'année dernière sous l'égide des Chambres Economiques de la Régence. Avec l'appui des services publics et semi-publics du Gouvernement Tunisien et le concours de techniciens métropolitains, cette étude a pu être rapidement menée à son terme et, du 17 octobre au 1er novembre prochain, se tiendra au centre de la capitale, sur l'Esplanade Gambetta, la première Foire de Tunis placée sous le haut patronage de S. A. le Bey et de M. le Résident Général.

Cette manifestation présentera toutes les caractéristiques d'une Foire Internationale grâce à la participation de onze pays étrangers fournissant près de 50 % des produits exposés.

Le Comité de Direction de la Foire, la Résidence Générale de France, les Services financiers du Gouvernement Tunisien, la Section tunisienne de l'Office des Changes n'ont rien négligé pour assurer le succès de cette initiative dont ils comprennent l'importance pour le développement économique de la Régence.

Ils se sont notamment employés à obtenir du Gouvernement français que la Foire de Tunis jouisse des mêmes prérogatives que les six foires internationales métropolitaines : Paris, Lyon, Marseille, Strasbourg, Lille et Bordeaux.

Ces avantages comportent entre autres :

1° l'attribution aux participants de licences s'appliquant aux produits exposés, ce qui permettra aux importateurs d'organiser leur année commerciale d'après les commandes qu'ils prendront à la Foire;

2° d'importantes réductions sur les tarifs de transport tant voyageurs que marchandises des réseaux tunisiens, algériens et marocains. Des négociations sont en cours avec la S.N.C.F. pour qu'elle accorde des facilités équivalentes.

Le caractère essentiellement agricole de la production tunisienne a incité le Comité de Direction de la Foire à développer tout

particulièrement la section agriculture. Une place importante sera réservée au matériel agricole et vinicole et au matériel de transformation des produits alimentaires.

Autour de cette section seront groupées les diverses branches d'activité de la Tunisie, leurs matériels et productions :

- Ameublement
- Organisation de bureau
- Industrie
- Arts ménagers
- Automobiles
- Froid et Radio
- Vêtements, textiles, etc...

La période du 17 octobre au 1^{er} novembre a été choisie en partie pour des raisons climatériques. La douceur de la température amène en effet de nombreux touristes qui contribueront au succès de la Foire. Diverses manifestations artistiques et touristiques sont d'ailleurs prévues à cette occasion qui feront connaître aux visiteurs les richesses historiques et archéologiques que recèle la Tunisie.

Nous exposerons dans un prochain Bulletin les détails techniques de l'organisation de la Foire, en particulier la composition de ses différentes sections et les avantages qui seront accordés aux exposants.